

Commission permanente du Conseil général du 1^{er} juillet 2010

Pascal Popelin a rapporté deux délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente.

Programme 2010 de travaux de grosses réparations dans les crèches départementales

Pascal Popelin a proposé l'individualisation des crédits consacrés aux travaux dans les crèches départementales au titre du budget 2010, pour un montant de 450 000 €.

Subventions départementales de fonctionnement aux associations « SAGA » et « EPICEA »

Pascal Popelin a proposé l'attribution d'une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 32 000 € au titre de l'année 2010 à l'association « SAGA » et d'un montant de 10 000 € à l'association « EPICEA », qui mènent des actions d'accueil et d'écoute des jeunes et de leurs parents, dans le cadre des objectifs fixée par le schéma départemental de protection de l'enfance.

Quatre délibérations concernant le canton de Livry-Gargan ont été adoptées lors de cette séance.

Subvention départementale de fonctionnement pour des actions éducatives au golf de la Poudrerie

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 38 386 € a été attribuée, au titre de l'année 2010, au Comité départemental de golf, pour l'organisation de parcours éducatifs au golf départemental de la Poudrerie.

Subvention départementale de fonctionnement au pôle départemental d'animation d'été « ville, vie, vacances »

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 93 158 € a été attribuée, au titre de l'année 2010, à l'association « Ecole montfermeilloise d'initiation sportive », qui porte le projet des animations d'été initiées par les villes de Livry-Gargan, Montfermeil et Clichy-sous-Bois sur le site de la forêt de Bondy.

Indemnisation des collèges pour la gestion du quotient familial applicable à la restauration scolaire

Une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 2 177 € a été attribuée, au titre de l'année 2010, au collège Léon-Jouhaux, dans le cadre de l'indemnisation des collèges pour la gestion du quotient familial applicable à la restauration scolaire. Le collège Edouard-Herriot recevra pour sa part 2 039 € et le collège Lucie-Aubrac 1 445,50 €.

Subvention départementale de fonctionnement à la compagnie théâtrale « La fontaine aux images »

La compagnie théâtrale « La fontaine aux images », qui intervient notamment à Livry-Gargan dans le cadre périscolaire et au Centre culturel Yves-Montand, recevra au titre de l'année 2010 une subvention départementale de fonctionnement d'un montant de 50 000 €. Compte tenu de l'acompte de 25 000 € déjà versé, le solde de 25 000 € reste à percevoir par l'association.